



weber.dry plus

weber.dry enduit

Imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés

**CAHIER DES CHARGES
DE DÉFINITION, D'EMPLOI ET
DE MISE EN ŒUVRE**

Enquête de Technique Nouvelle
Dossier SOCOTEC DX 1836 / 3
Validité : échéance le 28 février 2015

édition de février 2010

Saint Gobain Weber France
Rue de Brie – BP 84 – Servon
77253 Brie Comte-Robert cedex

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	page 3
1. CHOIX DE L'ENDUIT EN FONCTION DU SUPPORT	page 4
2. IDENTIFICATION DES PRODUITS	page 5
2.1 weber.dry plus	page 5
2.2 weber.dry enduit	page 6
2.3 FABRICATION - CONTRÔLE - CONDITIONNEMENT	page 7
2.4 PRODUITS COMPLÉMENTAIRES	page 8
3. DOMAINES D'EMPLOIS - SUPPORTS ADMISSIBLES	page 8
3.1 EMPLOIS - OUVRAGES CONCERNÉS	page 8
3.2 LIMITES D'EMPLOIS	page 8
3.3 SUPPORTS ADMISSIBLES	page 9
4. PRÉPARATION DU SUPPORT	page 9
4.1 MAÇONNERIES DE BLOCS DE BÉTON	page 9
4.2 BÉTON	page 9
4.3 MAÇONNERIES EN BRIQUES PLEINES	page 10
4.4 MAÇONNERIES EN PIERRES	page 10
5. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS	page 10
5.1 PROTECTION CONTRE LES REMONTÉES D'EAU - COUPURE DE CAPILLARITÉ	page 10
5.2 GORGE ET ANGLE A LA JONCTION MUR-SEMELLE DE FONDATION (fig 1 et 2)	page 10
5.3 SCELLEMENTS	page 10
5.4 JOINTS DE DILATATION, JOINTS CONTRE EXISTANTS	page 11
6. MISE EN ŒUVRE	page 11
6.1 CONDITIONS D'APPLICATION	page 11
6.2 PRÉPARATION DES MORTIERS weber.dry plus et weber.dry enduit	page 11
6.3 CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE	page 11
6.4 APPLICATION	page 12
6.5 REVÊTEMENTS COMPATIBLES HORS SOL	page 12
6.6 ARRET EN PARTIE BASSE	page 13
7. RÉCEPTION DES TRAVAUX	page 13
8. ASSISTANCE TECHNIQUE	page 13
9. CERTIFICATION ISO 9001	page 13
SCHÉMA	page 14

**CAHIER DES CHARGES
DE DÉFINITION,
D'EMPLOI ET DE MISE EN ŒUVRE**

**IMPERMÉABILISATION DE LA FAÇE EXTÉRIEURE DES MURS ENTERRÉS
AVEC LES ENDUITS weber.dry plus ou weber.dry enduit**

Préambule

Le présent Cahier des Charges définit l'emploi et la mise en œuvre des enduits d'imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés :

- **weber.dry plus** : Revêtement minéralisant d'imperméabilisation de 2 à 3 mm d'épaisseur totale, applicable en deux passes.
- **weber.dry enduit** : Enduit d'imperméabilisation à base de liant hydraulique de 5 à 20 mm d'épaisseur, applicable en une passe.

Ils sont destinés à réaliser l'imperméabilisation de la face extérieure des murs en maçonnerie enterrés, tels que définis dans le DTU 20.1 P1-1* (CCT § 7.4.2) (murs de catégorie 2 et 3).

weber.dry plus et **weber.dry enduit** applicables sur des maçonneries remplissent les mêmes fonctions que les enduits de mortiers, applicables sur les murs de soubassement, telles que définies au DTU 26.1 chapitre 9 (avril 2008).

Par extension, ils peuvent être appliqués dans les mêmes conditions sur des murs en béton enterrés. Ils ne sont pas destinés au traitement curatif des murs salpêtrés.

- Remarques : - **weber.dry plus** et **weber.dry enduit** ne sont pas conçues pour résister à une fissuration ou une variation dimensionnelle du support.
C'est pourquoi les fondations et les parois doivent avoir été conçus de telle sorte que sous l'action de l'eau, de la pression des terres, ou des retraits, il ne risque pas de se produire de fissures.
- L'imperméabilisation de la face extérieure est réalisée avant remblaiement.

* DTU 20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments-Parois et murs (octobre 2008)

D'autre part, ces procédés ne peuvent être employés que si :

- a) Il ne peut y avoir accumulation des eaux, pendant une assez longue durée, le long des murs périphériques ; le bâtiment est fondé sur un sol perméable ou est entouré d'un réseau de drainage évacué ; le terrain entourant le bâtiment est horizontal ou incliné vers l'extérieur.
- b) Le niveau le plus bas du sous-sol est situé au-dessus du niveau le plus haut que peut atteindre la nappe phréatique.
- c) S'il y a des risques d'accumulation d'eau, il est nécessaire de s'orienter vers une autre solution, comme le cuvelage, ou le pompage avec cunettes périphériques conduisant vers un ou plusieurs points de relevage.

1. CHOIX DE L'ENDUIT EN FONCTION DU SUPPORT

Il dépend de la nature du support et de son aspect de surface.

Les murs en béton seront de préférence recouverts avec **weber.dry plus**.

weber.dry plus n'est applicable que sur des supports à base de liant hydraulique.

ÉTAT DE SURFACE DU SUPPORT	LISSE OU PEU RUGUEUX HOMOGÈNE MAÇONNERIES JOINTOYÉES	RUGUEUX INÉGALITÉS DE SURFACES MAÇONNERIES INÉGALEMENT JOINTOYÉES
SUPPORT		
Béton	weber.dry plus	weber.dry enduit
Blocs de béton pleins ou creux de granulats courants ou légers à l'exclusion du béton cellulaire	weber.dry plus weber.dry enduit	weber.dry enduit
Briques pleines	weber.dry enduit	weber.dry enduit

weber.dry plus⁽¹⁾ ne peut être appliqué que sur des supports suffisamment lisses et homogènes pour être complètement recouverts lors de l'application du produit en 2 ou 3 mm d'épaisseur.

Seul **weber.dry enduit** est applicable sur support en maçonnerie de pierre, dans la mesure où la planéité du support le permet. Dans le cas contraire, un dressage préalable des parois devra être réalisé avec un sous-enduit ciment.

⁽¹⁾ CE selon norme EN 1504-2

2. IDENTIFICATION DES PRODUITS

2.1 weber.dry plus

Il se présente sous la forme d'une poudre de couleur gris clair.

Il se gâche à l'eau (monocomposant) et constitue une pâte fluide applicable à la brosse ou à la taloche.

2.1.1 Composition :

Liants hydrauliques.

Sables siliceux.

Adjuvants spécifiques.

Sels actifs.

2.1.2 Identification :

Caractéristiques mesurées suivant les modalités des essais des enduits de maçonnerie (NF EN 998-1).

Poudre

Masse volumique apparente de la poudre non tassée : 1,2.

Granulométrie : 0 à 0,4 mm.

Perte au feu à 450° C : 97,7 %.

Pâte

Taux d'eau de gâchage : 28 à 34 %.

Densité : 1,8.

pH après gâchage : 12.

Rétention d'eau sous une dépression de 50 mm de Hg pendant 15 min (TG 29%) : 90 %.

2.1.3 Performances du produit durci :

CE selon EN 1504- 2

Perméabilité à la vapeur d'eau : classe 1

Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : $> 0,1 \text{ kg / (m}^2.\text{h}^{0,5}\text{)}$

Compatibilité thermique / chocs thermiques sans sel : $\geq 1,0 \text{ MPa}$

Adhérence $\geq 1,0 \text{ MPa}$

Réaction au feu : A1

Substances dangereuses : pas de libération de substance dangereuse

Adhérence sur bloc de béton : 0,6 MPa.

Résistance à la pression : $> 0,5 \text{ MPa}$

Résistance à la contrepression de l'eau : $> 1 \text{ MPa}$

Perméable à la vapeur d'eau : $85 \text{ g/m}^2.24 \text{ h}$ (PV du CEBTP n° 2352-7-187/3 du 10 Juin 1996).

(Ces valeurs résultent d'essais en laboratoire à 20° C. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre).

2.2 weber.dry enduit

Il se présente sous la forme d'une poudre de couleur gris clair.

Il se gâche à l'eau (monocomposant) et s'applique manuellement ou à la machine.

2.2.1 Composition :

Liants hydrauliques.

Sables siliceux.

Adjuvants spécifiques.

2.2.2 Identification :

Caractéristiques mesurées suivant les modalités des essais des enduits de maçonnerie (NF EN 998-1).

Poudre

Granulométrie : de 0 à 1,25 mm.

Densité : 1,4.

Taux de cendre à 450° C : 99 %.

Pâte

Taux de gâchage : 16 % à 18 %.

Densité : 1,9.

pH après gâchage : 12.

Rétention d'eau sous une dépression de 50 mm de Hg pendant 15 min : (taux de gâchage 18 %) : 82,3 %.

2.2.3 Performances du produit durci :

Adhérence sur bloc de béton : 1 MPa.

Adhérence sur béton : 1,3 MPa.

Résistance en compression (à 28 jours, 20° C, 50 % HR) : 25 MPa.

Résistance en flexion (à 28 jours, 20° C, 50 % HR) : 6 MPa.

Module d'élasticité : 18 GPa.

Résistance à la pression et contrepression de l'eau : 1 MPa (PV du CEBTP N° B 252.03.059 du 1^{er} Septembre 2003).

Perméable à la vapeur d'eau : 41 g/m².24 h (PV du CEBTP N° 2352-7-187/2 du 10 Juin 1996).

(Ces valeurs résultent d'essais en laboratoire à 20° C. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre).

2.3 FABRICATION - CONTRÔLE - CONDITIONNEMENT

Centre de fabrication

Usine d'HEYRIEUX (38) et de BONNEUIL (94) pour **weber.dry plus**.
Usine de PUISEAUX (45) pour **weber.dry enduit**.

Contrôles matières premières

Ciment : taux de gâchage, début de prise.
Sable siliceux : granulométrie.
Adjuvants : analyse proche infrarouge, essais d'efficacité.

Contrôles produits finis

Poudre :

Granulométrie (en microns).

Pâte :

Densité.
Rétention d'eau.
Début de prise, fin de prise.

Produit durci :

A 28 jours :
Densité
Résistance en flexion.
Retrait (uniquement pour **weber.dry enduit**)
Adhérence sur béton.

Conditionnement

Sacs de 25 kg, 2 plis kraft + 1 pli polyéthylène.

Durée de conservation dans l'emballage d'origine à l'abri de l'humidité : 12 mois.
La marque commerciale, le mode d'emploi résumé, un numéro de référence permettant d'identifier l'usine, la date de fabrication (jour, mois, année) et la référence du lot sont imprimés sur les emballages.

2.4 PRODUITS COMPLEMENTAIRES

2.4.1 weber.rep rapide

- Mortier prêt à gâcher, à base de liants hydrauliques, à durcissement rapide.
 - S'utilise pour les réparations préalables de surfaces en béton ou maçonnerie, réalisation des gorges, petits scellements. Rebouchage de fissures.
 - Résiste à l'agressivité des terres et aux eaux souterraines.
 - S'applique en épaisseur inférieure à 10 cm, réalisable en une ou deux couches d'épaisseur comprise entre 0,5 et 5 cm chacune.
 - Marque NF, Produit de réparation de surface R3 (produit à base de liant hydraulique).
- CE** selon EN 1504-3

2.4.2 weber.rep surface :

- Mortier prêt à gâcher, à base de liant hydraulique, à prise rapide.
 - S'utilise pour la réparation préalable de surface en béton, petits scellements, passage de tuyau, traitement des joints de dilatation et réalisations des angles et gorges.
 - S'applique manuellement par couches successives de 0,2 cm à 5 cm d'épaisseur
 - Marque NF produit de réparation de surface R3 (produit à base de liant hydraulique).
- CE** selon EN 1504-3

2.4.3 weber.rep fer

- Primaire anti-corrosion en dispersion aqueuse, prêt à l'emploi.
- Assure la protection des armatures contre l'oxydation et la corrosion, en association avec **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.
- S'applique à l'aide d'un pinceau.

3. DOMAINES D'EMPLOIS - SUPPORTS ADMISSIBLES

3.1 EMPLOIS - OUVRAGES CONCERNÉS

weber.dry enduit ou **weber.dry plus** s'appliquent sur les faces externes des murs enterrés pour assurer l'imperméabilisation des sous-sols : chaufferies, garages, descentes de garage, caves...en locaux anciens ou neufs, comme indiqué dans le préambule.

Ils peuvent aussi être utilisés en travaux neufs pour réaliser des coupures de capillarité dans les conditions définies au DTU 20.1.

3.2 LIMITES D'EMPLOIS

weber.dry enduit ou **weber.dry plus** :

- Ne résistent pas à la fissuration du support.
- Ne peuvent être utilisés sur les murs en brique et les blocs de béton cellulaire (sauf **weber.dry enduit** sur briques pleines).
- Ne sont pas destinés à l'imperméabilisation des murs de sous-sol de première catégorie, paragraphe 7.4.2.1 du DTU 20.1 (locaux habitables), ni aux locaux recevant des aménagements, revêtements, matériels sensibles à l'humidité, ni aux locaux d'archives...).

Toutefois, **weber.dry enduit** peut assurer la fonction enduit de dressement sur ce type de mur.

rappel du DTU 20-1 § 7.4.2.1 : les travaux d'imperméabilité ont pour vocation de limiter les infiltrations d'eau. Dans le cas où les infiltrations limitées ne sont pas admises par le Maître d'Ouvrage, il convient de se reporter à la première catégorie et appliquer un revêtement d'étanchéité.



3.3 SUPPORTS ADMISSIBLES

La nature des supports est indiquée au paragraphe 1.

Les supports en maçonnerie de petits éléments doivent être conformes au NF DTU 20.1 "Ouvrage en maçonnerie de petits éléments-Parois et murs".

Les supports en béton doivent être conformes au DTU 23.1 "Murs en béton banché", et au DTU 21 "Exécution des travaux en béton".

Préalablement à l'application, il est nécessaire de vérifier qu'il n'y a aucun risque d'accumulation de l'eau contre le mur pendant la période des travaux.

4. PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sain, propre, cohésif, dépoussiéré et ne pas comporter de fissures évolutives. Il doit être préparé conformément aux prescriptions des § 6.1 et 8.1 du NF DTU 26.1.

4.1 MAÇONNERIES DE BLOCS DE BÉTON

Eliminer les parties défectueuses ou friables par piquage.

Eliminer les balèvres et, si nécessaire, reboucher au **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.

Garnir et araser les joints avec **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface** ou au mortier de ciment.

Reboucher les éléments cassés et trous au **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.

Nettoyer le pied de mur.

4.2 BÉTON

Procéder à un examen minutieux de la surface, afin d'éliminer les pièces de bois éventuelles ou autres corps étrangers.

Eliminer les parties défectueuses ou friables, mécaniquement, par lavage haute pression ou par tous moyens appropriés selon le cas, afin d'obtenir un support sain et propre. Eliminer les balèvres et la laitance non cohésive.

Têtes de distanceurs métalliques ou écarteurs

Piquer autour des têtes de distanceurs.

Piquer sur 2 cm de profondeur autour de la tête des distanceurs.

Passiver l'acier avec **weber.rep fer**.

Reboucher au mortier avec **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.

4.3 MAÇONNERIES EN BRIQUES PLEINES (uniquement avec weber.dry enduit)

Eliminer les parties défectueuses ou friables des éléments et des joints par piquage.
Reboucher les éléments cassés et trous au **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.
Vérifier le bon état des maçonneries.
Garnir et araser les joints avec **weber.dry enduit**.
Nettoyer le pied de mur.

4.4 MACONNERIES EN PIERRES

Eliminer les parties défectueuses ou friables des éléments et des joints par piquage.
Reboucher les éléments cassés et trous au mortier adapté.
Vérifier le bon état des maçonneries.
Garnir et araser les joints avec **weber.dry enduit**.
Nettoyer le pied de mur.
Si la planéité de la paroi le nécessite, réaliser un enduit de dressement conforme au NF DTU 26-1.

5. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

5.1 PROTECTION CONTRE LES REMONTÉES D'EAU - COUPURE DE CAPILLARITÉ

Réhabilitation

Lorsqu'il est nécessaire de réaliser une coupure de capillarité à la base des murs enterrés existants, une étude particulière permettra de déterminer le choix du procédé permettant de stopper les remontées d'humidité dans les murs existants, en fonction de leur composition (matériaux) et de leur accessibilité.

Cas des locaux neufs

Pour éviter l'apparition d'efflorescences sur la face intérieure des murs du sous sol, une coupure de capillarité doit être disposée sur toute la longueur de la semelle de fondation au niveau de la partie supérieure du dallage sur terre-plein pour éviter les remontés capillaires dans les murs du sous sol.

La coupure de capillarité doit également être disposée à 15 cm au-dessus du niveau le plus haut du sol définitif extérieur (cft NF DTU 20.1 P 1-1 art 5.1.2 du cahier des clauses techniques), dans ce cas, elle évite les remontées capillaires dans les murs en élévation.

weber.dry plus s'applique en deux passes.

weber.dry enduit s'applique en une passe.

5.2 GORGE ET ANGLE A LA JONCTION MUR-SEMELLE DE FONDATION (Fig 1 et 2)

- . Nettoyer l'angle.
- . Réaliser une gorge avec **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface** ou avec **weber.dry enduit**.

5.3 SCELLEMENTS COURANTS

- . Sceller avec **weber.rep rapide** ou **weber.rep surface**.

5.4 JOINTS DE DILATATION, JOINTS CONTRE EXISTANTS

. Ils nécessitent une étude spécifique en amont de la conception du gros œuvre.

6. MISE EN ŒUVRE

Les fiches techniques des produits sont disponibles et téléchargeables sur le site internet : www.weber.fr

6.1 CONDITIONS D'APPLICATION

Température d'emploi : de + 5° C à 35° C.

Température du support : > 5° C.

Ne pas appliquer sur support gelé, en cours de dégel ou avec risque de gel dans les 24 heures.

Ne pas appliquer sur support chaud, en plein soleil, par vent violent.

Par temps chaud et sec, remouiller au fur et à mesure de l'avancement de l'application.

Humidifier les supports avant application, et si possible la veille.

6.2 PRÉPARATION DES MORTIERS weber.dry plus et weber.dry enduit

6.2.1 Préparation de weber.dry plus

Le gâchage doit se faire manuellement avec de l'eau propre, à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 t/min maximum), temps de malaxage : de 2 mn minimum à 5 mn.

7 à 8,5 litres d'eau pour un sac de 25 kg de **weber.dry plus**.

La pâte obtenue doit être parfaitement homogène, de consistance fluide et thixotrope, exempte de grumeau.

6.2.2 Préparation de weber.dry enduit

Le gâchage doit se faire avec de l'eau propre, le malaxage peut se faire manuellement, en bétonnière ou à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 t/min maximum), temps de malaxage : de 2 mn minimum à 5 mn.

4 à 4,5 litres d'eau pour un sac de 25 kg de **weber.dry enduit**.

La pâte obtenue doit être parfaitement homogène, de consistance fluide et thixotrope, exempte de grumeau.

6.3 CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

weber.dry plus

Durée pratique d'utilisation : 40 min.

Délai séchage (pour application 2ème couche) : 6 heures.

Délai de remblaiement des terres : 7 jours.

Délai de recouvrement éventuel :

. 48 h pour un enduit à base de liant hydraulique et 15 jours pour une peinture.
(*Ces temps à 20° C sont augmentés à basse température et raccourcis par forte chaleur*).

Epaisseur mini : 2 mm en tout point.

Epaisseur maxi : 3 mm.



weber.dry enduit

Durée pratique d'utilisation : 1 heure.

Délai de remblaiement des terres : 7 jours.

Délai de recouvrement éventuel : 8 jours.

(Ces temps à 20° C sont augmentés à basse température et raccourcis par forte chaleur).

Epaisseur mini : 5 mm en tout point.

Epaisseur maxi : 20 mm.

6.4 APPLICATION

6.4.1 Application de weber.dry plus

- . Mouiller abondamment le support. Cette opération doit être répétée plusieurs fois, y compris la veille de l'application. Au moment de l'application, le support doit être saturé d'eau mais non ruisselant.
- . L'application s'effectue à la brosse.
- . Appliquer la 1^{ère} couche de 2 à 2,5 kg/m² avec une brosse BMI en couvrant parfaitement le support. Laisser sécher.
- . Appliquer la 2^{ème} couche d'environ 1,5 kg/m² dans la journée en croisant par rapport à la 1^{ère}. Cette seconde couche peut être lissée à la taloche inox.
- . Dans le cas d'une application différée de la 2^{ème} couche (plus de 12 heures), réhumidifier la 1^{ère} couche.
- . Après durcissement, réhumidifier abondamment.

6.4.2 Application de weber.dry enduit

. Mouiller abondamment le support, celui-ci ne doit pas être ruisselant.

. L'application peut s'effectuer soit à la taloche, soit par projection mécanique.

A la taloche

- . Appliquer **weber.dry enduit** à la taloche inox.
- . Lorsque **weber.dry enduit** commence à "tirer", talocher avec une taloche plastique alvéolée ou un talochon en polystyrène.
- . Pour une finition talochée sur support lisse ou peu absorbant, appliquer en 2 couches (laisser "tirer" la 1^{ère} avant d'appliquer la 2^{ème}).
- . Selon conditions climatiques, effectuer après séchage une réhumidification (temps chaud, vent sec...).

Par projection mécanique

Pour obtenir une pression de 28 bars avec la pâte, régler la pompe avec de l'eau à une pression de 15 bars. Ces réglages correspondent à un équipement de deux tuyaux de 13,5 m et de diamètre 35 mm. Ils sont à modifier pour des longueurs et des hauteurs de pompage différentes.

Utiliser une lance à mortier avec une buse de diamètre 16 mm.

6.5 REVÊTEMENTS COMPATIBLES HORS SOL

Extérieurs hors sol :

Peintures microporeuses, revêtements plastiques épais, enduits à base de liant hydraulique, carrelages.

6.6 ARRET EN PARTIE BASSE

L'enduit d'imperméabilisation est retourné sur la semelle de fondation avec une gorge. De plus lorsqu'un drainage est nécessaire au sens du NF DTU20.1, il est mis en place à un niveau situé entre la semelle de fondation et le dallage sur terre-plein (figure 2). Il peut être complété par un système de drainage vertical (blocs de béton creux retournés, feuilles de polyolefine bosselées...).

7. RÉCEPTION DES TRAVAUX

Pour assurer l'imperméabilisation :

weber.dry plus doit présenter, en tout point, une épaisseur d'au-moins 2 mm, maximum 3 mm.

weber.dry enduit doit présenter, en tout point, une épaisseur de 5 mm, maximum 20 mm.

L'aspect du mortier sec doit être régulier.

La surface du mortier ne doit pas être friable ou poudreuse au passage de la main.

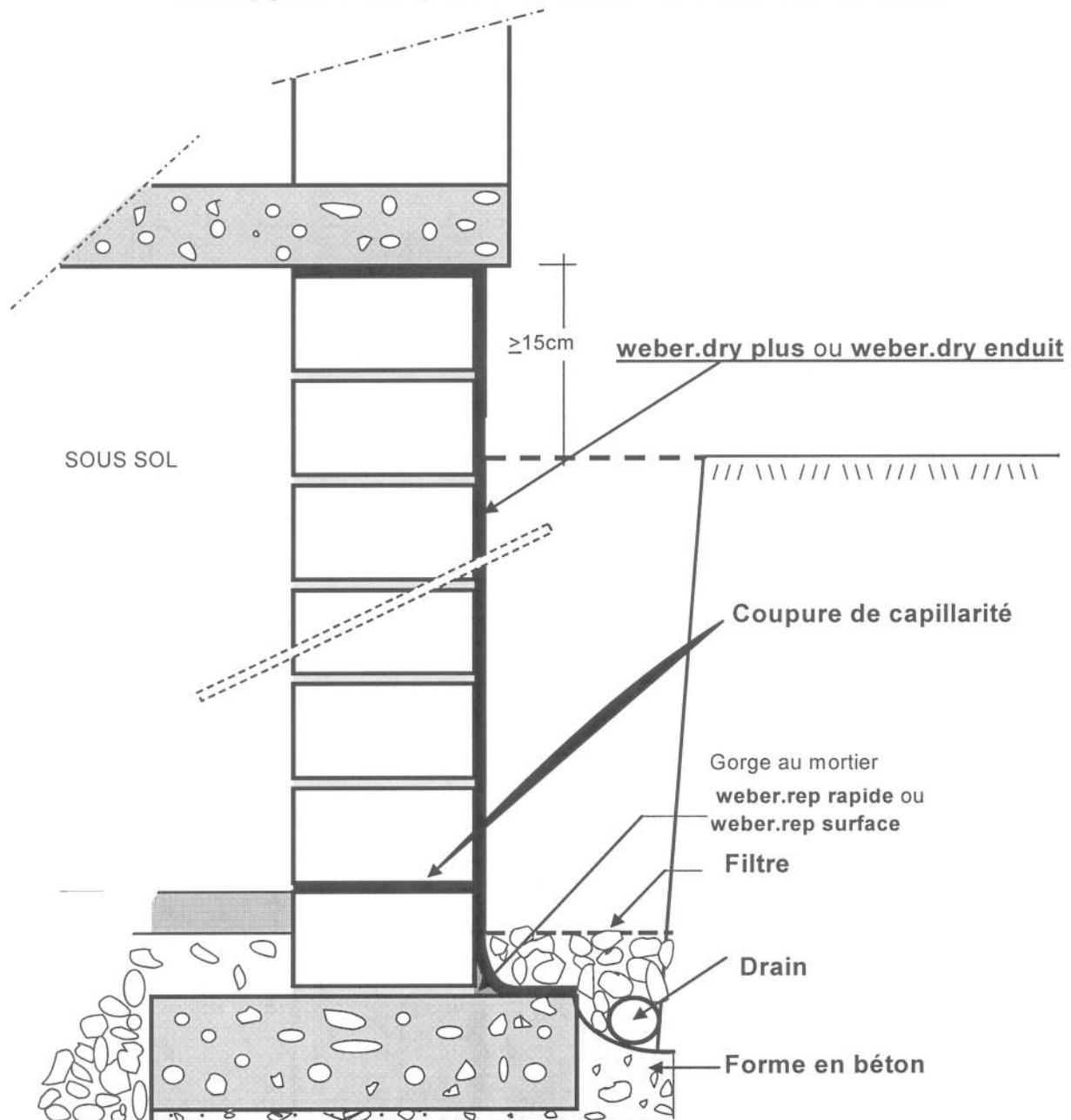
8. ASSISTANCE TECHNIQUE

La Société **Saint Gobain weber** assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier, afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du procédé.

Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

9. CERTIFICATION ISO 9001

La Société **Saint Gobain weber** est Certifiée ISO 9001 par l'AFAQ, Certificat n°1996/5001e.





DIRECTION DES TECHNIQUES ET DES METHODES
CONSTRUCTION IMMOBILIER
« Les Quadrants »
3 avenue du Centre - GUYANCOURT
78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES Cedex
Tél. 01.30.12.83.23
Fax 01.30.12.83.91
E-mail : jean-paul.balcon@socotec.fr

Société SAINT GOBAIN WEBER France
Rue de Brie
BP 84 – Servon

77253 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

► Vérification technique
► Rapport d'Enquête Technique

Cahier des Charges

WEBER.DRY PLUS WEBER.DRY ENDUIT

Imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés

- Date d'édition du rapport : 22/02/2010
- Dossier Socotec n° : DX1836/3
- Référence du rapport : DTM-B/10/366

Le présent rapport, établi dans le cadre de notre mission définie dans notre Convention de Vérification Technique du 23 octobre 2008 concerne le procédé WEBER DRY PLUS - WEBER DRY ENDUIT - Imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés.

Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.

Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.

- Votre interlocuteur : Jean-Paul BALCON

► Ce rapport comporte 4 pages.	
► Nombre d'exemplaire	1
► Copie :	- Département de l'information

SOMMAIRE

1 - OBJET.....	3
2- DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROCÉDÉ	3
3 - DOMAINE D'EMPLOI ACCEPTÉ.....	3
4 - DOCUMENT DE RÉFÉRENCE.....	3
5 - PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES.....	3
6 - AVIS PRÉALABLE DE SOCOTEC.....	4

1 - OBJET

La société SAINT GOBAIN WEBER France a demandé à SOCOTEC de formuler un avis préalable sur le Cahier des charges de définition, d'emploi et de mise en œuvre « WEBER.DRY PLUS WEBER.DRY ENDUIT Imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés ».

Le présent avis a pour objet de faire connaître le résultat de l'enquête et de formuler un premier avis d'ordre technique dans la perspective de la réalisation par SOCOTEC de missions de contrôle technique sur des opérations de construction.

Cet avis annule et remplace celui donné dans notre rapport du 4 mars 2004 portant sur le cahier des charges de février 2004.

2 - DESCRIPTION SUCCINTE DU PROCEDE

WEBER.DRY PLUS est un traitement d'imperméabilisation mince par minéralisation des murs en maçonneries enterrés, constitué par une poudre prête à gâcher, à base de liants hydrauliques et de sels minéraux.

WEBER DRY ENDUIT est un enduit à base de liants hydraulique, assurant la fonction imperméabilisation des murs en maçonneries enterrés.

Ces produits sont appliqués à l'extérieur des parois au contact avec les terres.

3 - DOMAINE D'EMPLOI ACCEPTE

Identiques aux domaines d'emploi et limites proposées dans le cahier des charges.

N'est pas visé par le présent avis le traitement des joints de dilatation.

4 - DOCUMENT DE REFERENCE

La société SAINT GOBAIN WEBER France a établi un cahier des charges, édition Février 2010, comportant 14 pages.

5 - PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

Pour la conception le cahier des charges renvoie au § 7.4.2 « maçonneries enterrées » du CCT Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – parois et murs (NF DTU 20.1 P1-1).

Un positionnement en local deuxième catégorie implique donc l'acceptation par le maître d'ouvrage d'infiltrations d'eau limitées.

6 - AVIS PREALABLE DE SOCOTEC

SOCOTEC émet un avis préalable favorable sur l'utilisation du procédé « WEBER.DRY PLUS WEBER.DRY ENDUIT Imperméabilisation de la face extérieure des murs enterrés », dans le domaine d'emploi accepté, cet avis s'inscrivant dans la perspective de la réalisation par SOCOTEC, de missions de contrôle technique sur des opérations de constructions particulières.

Cet avis reste valable pour autant :

- que le cahier des charges de février 2010 ne subisse pas de modifications ;
- qu'il n'y ait pas non plus de modifications aux prescriptions réglementaires actuelles ;
- que les contrôles des produits et leur mise en œuvre soient régulièrement assurés ;
- qu'il ne soit pas porté à la connaissance de SOCOTEC des désordres suffisamment graves pouvant remettre en cause le présent avis.

La date d'échéance de validité de cet avis est le 28 février 2015.

L'INGENIEUR AUTEUR DU RAPPORT



Jean-Paul BALCON